

## En visite à Ecocem Dunkerque, le Commissaire Européen Wopke Hoekstra souligne le rôle déterminant de l'entreprise dans la décarbonation du ciment



De gauche à droite : Patrice Vergriete, Donal O'Riain, Wopke Hoekstra

14 avril 2026 - Ecocem, leader européen des technologies de ciments bas carbone, a reçu aujourd'hui Wopke Hoekstra, Commissaire Européen au Climat, à la Neutralité Carbone et à la Croissance Propre sur son site de production de Dunkerque. La visite s'est déroulée en présence du maire de Dunkerque, Patrice Vergriete, qui confirme son soutien durable à la décarbonation industrielle ambitieuse du territoire.

Alors que l'Union Européenne poursuit des initiatives visant à lutter contre les industries fortement émettrices, telles que la récente loi sur l'accélération industrielle (IAA), la visite du Commissaire Hoekstra souligne le rôle clé de la décarbonation du ciment dans le renforcement de la compétitivité industrielle et de la gouvernance climatique de l'Europe.

Le site industriel de Dunkerque, l'un des quatre sites de production européens d'Ecocem, fait actuellement l'objet d'un développement industriel majeur d'un montant total de 50 millions d'euros, avec la construction d'une unité de production dédiée à la technologie bas carbone ACT. Opérationnelle à la fin de l'année 2026, cette nouvelle ligne offrira une capacité de production annuelle de 300 000 tonnes de ciment ACT permettant au site dunkerquois d'Ecocem d'augmenter significativement sa capacité de production, dépassant ainsi les 1 000 000 tonnes par an.

Dunkerque bénéficie d'une stratégie de transition durable exemplaire reposant sur les efforts soutenus en termes de décarbonation industriels impulsés par Patrice Vergriete, Maire et ex-Ministre. Première mondiale, la nouvelle installation garantira au territoire dunkerquois, à la France et à l'Union Européenne une avance de 7 à 10 ans dans la décarbonation du ciment.

Lors d'un récent dialogue politique de haut niveau sur l'avenir de l'industrie cimentière européenne, le Commissaire Hoekstra a réuni des dirigeants du secteur et des décideurs politiques afin de discuter des moyens d'accélérer la décarbonation du ciment, en donnant la priorité aux solutions à faible empreinte carbone et aux solutions déployables à grande échelle.

Le Commissaire Hoekstra témoigne : *« Dans le prolongement du Dialogue sur le ciment qui s'est tenu au début du mois, il est important de quitter Bruxelles parfois pour observer concrètement la décarbonation industrielle à l'œuvre. Ici, à Dunkerque, Ecocem construit une usine unique en son genre dédiée à sa technologie bas carbone ACT, démontrant ainsi ce qui est possible dès à présent.*

*Cette visite met en lumière les progrès accomplis vers la décarbonation de l'un des secteurs les plus émetteurs. Elle souligne également l'opportunité évidente pour l'Europe de prendre une position de leader dans la décarbonation du secteur au niveau mondial, à la fois pour atteindre nos objectifs climatiques et pour renforcer notre compétitivité industrielle.*

*Ce que j'ai vu ici chez Ecocem, c'est une voie déjà toute tracée et crédible vers une décarbonation du ciment à grande échelle, à un rythme soutenu et économiquement rentable. C'est exactement ce type de solution que l'Europe devrait soutenir dans la perspective d'accélérer la décarbonation industrielle.*

Donal O'Riain, Fondateur et Directeur Général du groupe Ecocem déclare : *« Nous nous réjouissons de pouvoir démontrer au Commissaire Hoekstra et à l'ensemble des décideurs politiques de l'Union Européenne qu'une décarbonation du ciment à grande échelle et rentable n'est plus une ambition pour l'avenir : c'est la réalité dès maintenant.*

*Notre nouvelle ligne de production ACT place la France et l'Europe à l'avant-garde de la décarbonation et de la compétitivité industrielle.*

*Pour exploiter ce potentiel à grande échelle, l'Europe doit soutenir les innovations en matière de technologies propres telles qu'ACT, en créant des marchés pilotes pour les solutions de ciments bas carbone et en garantissant des financements supplémentaires pour le déploiement à grande échelle de ces technologies. C'est ce qui permettra d'obtenir un impact maximal au cours de cette décennie même.»*

### La technologie ACT d'Ecocem :

ACT représente une avancée majeure dans la décarbonation du ciment. Elle permet de réduire jusqu'à 70% des émissions de CO<sub>2</sub> par rapport au ciment traditionnel.

Ses performances techniques, sa facilité de mise en œuvre et sa durabilité ont déjà fait leurs preuves sur plus de 40 chantiers pilotes en Europe.

ACT offre une performance technique équivalente aux ciments traditionnels, sans surcoût significatif, déployable massivement permettant une réduction massive des émissions dans l'industrie cimentière d'ici 2030.

### **À propos d'Ecocem**

Ecocem est un pionnier des technologies haute performance qui réduisent significativement les émissions de CO<sub>2</sub> dans les secteurs du ciment et de la construction. Sa technologie de ciment bas carbone, ACT, permet de réduire de plus de moitié l'empreinte carbone du procédé traditionnel de fabrication du ciment. Depuis 25 ans, Ecocem développe, fabrique et fournit des ciments et des solutions de construction bas carbone aux marchés européens. L'entreprise opère des usines en France, aux Pays-Bas et en Irlande, avec une production annuelle de plus de 2 millions de tonnes.

Ses solutions ont été déployées sur des projets emblématiques tels que le Grand Paris Express, le village des athlètes Paris 2024, l'Aviva Stadium de Dublin ou la ligne à grande vitesse britannique HS2, contribuant à une réduction cumulée de 18 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>. Parmi ses investisseurs figurent Saint-Gobain, Breakthrough Energy Ventures et ArcelorMittal.

En 2025 Ecocem a annoncé, à l'occasion de Choose France, plus de 220 millions d'euros d'investissements dans de nouvelles capacités de production et d'innovation afin d'accélérer la commercialisation d'ACT et de soutenir sa stratégie.